



C'est pas la « Dolce Vita » entre
Direction et syndicats,
ça sent plutôt le gaz

www.fo-lcl.fr

N° 827 - vendredi 20 juin 2008



FO LCL
*vous souhaite
de bonnes vacances !*

Compte-rendu CCE du 19 juin 2008

« personne n'est propriétaire de son bureau » !

C'est ce que la Direction nous a rétorqué lors de cette séance. Dans six agences LCL d'IDF, des conseillers de la banque portugaise BESV tiennent des permanences certains jours. **Ainsi, les CLP, pour libérer leur bureau, doivent donc aller voir ailleurs...**

LCL a repris le partenariat que la BESV avait auparavant conclu avec la Crédit Agricole Ile de France. A la question posée par nos élus « *pourquoi le C.A. a-t-il arrêté ce partenariat ?* », la réponse a été « *nous ne savons pas, mais de toute façon c'est un arbitrage du Groupe* »... Est-ce un coup franc ? La Direction de LCL serait-elle hors-jeu ?

A savoir que c'est devant l'insistance de vos élus que ce sujet a fait l'objet d'une véritable information au CCE, aucune consultation en CHSCT n'étant prévue alors que cela affecte les conditions de travail de nos collègues.

Service Courrier

En phase de test dans l'Ouest et l'IDF, le service courrier a été externalisé et confié à un prestataire.

Sans avoir informé du résultat de ce test ni consulté les instances (CCE - CE - CHSCT), la Direction a décidé de généraliser la procédure.

Depuis, de nombreux dysfonctionnements apparaissent. A vouloir réduire vite les coûts, on risque bien d'en prendre (des coups), non ?

Accord « Mesures d'accompagnement Schéma Immobilier »

La consultation de l'accord sur les mesures d'accompagnement liées au schéma immobilier IDF était à l'ordre du jour. Vous trouverez au dos de ce compte-rendu la déclaration faite par l'ensemble des Organisations Syndicales à ce sujet. **FO LCL ainsi que les autres syndicats a refusé d'être consulté et demandé la réouverture de la négociation.**

Il faut rappeler qu'**FO LCL** est à l'initiative de cette négociation dès l'annonce, en juin 2007, du plan de compétitivité.

Nous rappelons à la Direction qu'il ne sert à rien de tenter « d'acheter » les salariés par l'octroi de primes qui, une fois dépensées, ne serviront à préserver ni leur santé ni leur vie personnelle. Proposer des aménagements du temps de travail adéquats à l'allongement des temps de transport, va dans l'intérêt de LCL autant que de celui des salariés. Même notre actionnaire principal le reconnaît (voir au dos).

Devant la menace de la Direction d'appliquer des mesures unilatérales, les élus ont décidé le boycott des CE et des CHSCT des périmètres impactés. Espérons que cela suffira pour que la Direction entende raison. Tout porte à croire qu'une forte mobilisation des salariés aux mouvements de débrayage aurait prouvé à la Direction que nos revendications sont appropriées. Le texte d'accord aurait alors été tout autre...

3 décembre 2008, Elections Prud'homales
Ne restez pas sans voix : Votez FO



Plateformes téléphoniques :
Allo ? Il y a quelqu'un ?

De nombreux télé conseillers ont la sensation d'une baisse soudaine et sensible du nombre d'appels venant de la clientèle. Ce qui a un impact sur leurs commissions sur vente, d'autant plus qu'ils n'effectuent plus d'appels « sortants ».

FO LCL a donc relayé cette inquiétante impression de déclin d'activité à la Direction, laquelle n'a pu nous répondre.

Pas d'appels « sortants », dérivation de la dérivation des appels ? les plateformes téléphoniques seraient-elles zones de test pour l'amélioration des conditions de travail ?

FO LCL, travailler mieux pour vivre mieux

CFDT

CFTC

CGT

FO

SNB

Paris, le 19 juin 2008

Madame la Présidente,

Une banque a annoncé lundi qu'elle a

« pointé tous les trajets personnels sur une base de données, soit un total de 13 millions de kilomètres par an, avec une moyenne individuelle de 22 km » puis a « abaissé cette moyenne, en deux ans, à 18 km, soit 15% d'économies, en permettant » à ses « salariés d'être mutés ou permutés dans une agence plus proche de chez eux. Cette réduction des transports est une source de gain de temps, de baisse de fatigue et permet aux salariés d'être plus disponibles »

s'est félicitée cette banque.

De quelle banque s'agit-il ? Du Crédit Agricole, notre actionnaire!

Pour nos organisations syndicales la Direction de LCL ferait bien de s'inspirer de l'exemple donné par la banque verte qui a pris conscience que la réduction des temps de transport rend les salariés plus disponibles.

A l'inverse de cette logique indéniable, le transfert du siège et des annexes d'Opéra vers Villejuif provoquera pour une majorité de salariés un allongement du temps de trajet domicile-travail. A ce niveau, les mesures d'accompagnement proposées ne permettent pas de neutraliser les effets induits autant sur la santé que sur l'équilibre vie personnelle et vie professionnelle des salariés. La Direction de LCL ne doit pas se laisser aveugler par un gain hypothétique de 42 millions d'euros. Ce rêve pourrait vite se transformer en mirage si la Direction ne prend pas en compte la fatigue et la démotivation qui coûtera cher et anéantira les gains espérés.

Nos organisations syndicales vous ont demandé de reporter l'avis du Comité Central d'Entreprise sur les mesures d'accompagnement du grand déménagement vers Villejuif pour permettre la reprise des négociations.

En cas de refus de votre part nous nous verrions dans l'obligation de refuser de prendre part au vote pour permettre ultérieurement la reprise du dialogue.

A l'aube de l'ouverture d'une négociation sur les conditions de travail, nous pensons que LCL devra tirer les conséquences de l'analyse de sa maison mère sur la vie quotidienne du personnel et prendre des mesures afin de réduire aujourd'hui le temps de transport domicile-travail des collègues des unités commerciales, de back-office et d'état-major sur tout le territoire.

Extrait de la "Synthèse Crédit Agricole" du 17/06/2008

=====

Le Crédit Agricole a initié une politique de réduction des distances de transport des salariés. *« Nous avons pointé tous les trajets personnels sur une base de données, soit un total de 13 millions de kilomètres par an, avec une moyenne individuelle de 22 km, explique-t-on à la Banque verte. Nous avons abaissé cette moyenne, en deux ans, à 18 km, soit 15% d'économies, en permettant à nos salariés d'être mutés ou permutés dans une agence plus proche de chez eux. Cette réduction des transports est une source de gain de temps, de baisse de fatigue et permet aux salariés d'être plus disponibles. »* Le Crédit Agricole a également procédé au remplacement des véhicules de service du siège par un parc de 35 véhicules basse consommation et a développé le recours au e-learning. **(Le Parisien, 16/06) source: Synthèse Quotidienne (de la presse par le) Crédit Agricole du 17 juin 2008.**
